

Composition de la commission Parcours R2C

Année universitaire 2025-2026

- VU** l'article L. 632-6 du code de l'éducation ;
- VU** les articles R. 632-2 et s. du Code de l'éducation ;
- VU** l'arrêté du 21 décembre 2021 relatif à l'organisation des épreuves nationales donnant accès au troisième cycle des études de médecine ;
- VU** l'arrêté du 19 avril 2022 fixant les modalités d'organisation de la procédure nationale d'appariement pour l'accès au troisième cycle des études de médecine ;
- VU** la délibération n°2024-124 du conseil d'administration en date du 29 novembre 2024 portant élection de Philippe Roingeard en qualité de Président ;
- VU** les propositions du Directeur de l'UFR de Médecine

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ ARRÊTE

Article 1 : Objet

Il est institué une commission, intitulée "commission Parcours R2C, chargée de proposer au Directeur de l'UFR de Médecine le nombre de points à attribuer à chaque étudiant inscrit en DFASM1, DFASM2 et DFASM3 dans le cadre de la valorisation de son parcours de formation en application de l'article 21 de l'arrêté du 21 décembre 2021 susvisé.

Les propositions de la commission Parcours R2C sont transmises au Directeur de l'UFR de Médecine pour validation puis remontées au CNG.

Article 2 : Composition

La commission mentionnée à l'article 1er est composée des personnes suivantes :

Président·e : Philippe GATAULT, PU-PH

Membres : David BAKHOS, PU-PH
Bénédicte SAUTENET, MCU-PH

Article 3 : Entrée en vigueur

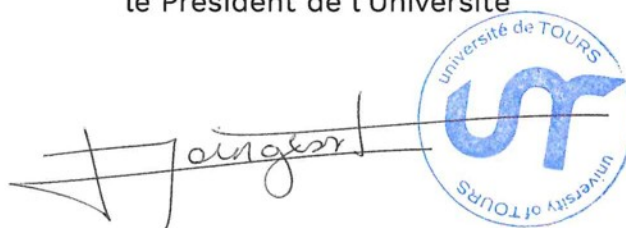
Le présent arrêté entre en vigueur le lendemain de sa transmission au Recteur d'académie. Il est publié au Recueil des actes administratifs de l'université de Tours. Il fait l'objet d'un affichage et d'une publication sur le site internet de l'université.

Article 4 : Exécution

Le Directeur général des services est responsable l'exécution du présent arrêté.

Fait à Tours, le 24 novembre 2025

le Président de l'Université

The image shows a handwritten signature in black ink, which appears to read 'Roingeard', written over a horizontal line. To the right of the signature is a circular blue ink stamp. The stamp contains the text 'université de TOURS' at the top and 'university of TOURS' at the bottom, with a large stylized 'UR' logo in the center.

Philippe ROINGEARD